



ATTESTATION DE FORMATION SPECIALISEE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

Annexe 7 : décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRBC

Objectifs :

- Acquisition de connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière d'urgence en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques
- Connaître et savoir utiliser les moyens de protection individuels et collectifs NRBC
- **Personnels concernés** Personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées
- **Pré-requis:** Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Contenu du programme (Arrêté du 1 juillet 2019)

- Assurer l'accueil et la prise en charge des victimes potentiellement contaminées avec équipement de protection individuel
- Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRBC pour les victimes et le personnel
- Acquérir la mise en œuvre des procédures de décontamination d'urgence
- Identifier et maîtriser les équipements de protection individuels et collectifs en fonction du risque et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRBC tout en délivrant des soins médicaux appropriés
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différentes tenues de protection adaptées aux risques

Méthodes pédagogiques

- Basées sur des méthodes de pédagogie active et support multi médias
- Opérationnelle adaptée et contextualisée au mode d'exercice des participants et au lieu d'exercice

Evaluation et validation des acquis

- Vérification en post formation de l'acquisition des connaissances nécessaires et adaptées suivant son rôle dans le cadre du plan blanc ou plan bleu de son établissement
- Délivrance d'une Attestation de formation spécifique correspondant à l'annexe 7

Intervenants/Concepteur

Médecin référent SSE CHU :
Cadre de Santé CESU
Enseignants et formateurs relais zonaux du CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 12 personnes par groupe

Organisation CESU 42 –
Hôpital BELLEVUE Pavillon 16
42055 – SAINT ETIENNE cedex 2
Salle CESU Hôpital Nord- accès PMR

Durée de la formation : 7 heures

Coût de la formation : Nous contacter

Dates et lieu de la formation

Nous consulter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE
Responsable CESU42
Téléphone : 04 77 12 72 57
Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr